

Accord CE/Malaisie: services aériens, remplacement des accords bilatéraux par un accord communautaire

2006/0202(CNS) - 27/03/2007

La commission a adopté le rapport de son président, Paolo COSTA (ALDE, IT), approuvant sans amendement - dans le cadre de la procédure de consultation - la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le la Malaisie concernant certains aspects des services aériens.